

PLAN DE LUTTE

CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

ÉVALUATION ANNUELLE DU PLAN DE LUTTE

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : Joseph-François-Perrault

ANNÉE DE LA VERSION : 2025-2026

DATE DE PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT : 2 juin 2026

NOM ET FONCTION DES PARTICIPANTS AYANT PARTICIPÉ À L'ÉVALUATION ANNUELLE :

Nom	Fonction
Nadia Dubuisson	Directrice adjointe
Maryline Lavoie	TES
François Giguère	Enseignant au 1 ^{er} et 2 ^e cycle
Brahim Kerroumi	Enseignant en adaptation scolaire au 1 ^{er} cycle
Élise Néron	Enseignante au PEI au 1 ^{er} cycle
Julie Gauthier	Agente en réadaptation

COMITÉ RESPONSABLE DU PLAN DE LUTTE :

Question	Réponse	Si NON, identifier le(s) changement(s) à prévoir
Est-ce que les participants au comité étaient représentatifs de l'équipe-école?	☒ Oui ☐ Non	
Est-ce que la fréquence des rencontres inscrite au plan de lutte a été respectée?	☒ Oui ☐ Non	Le comité a eu quatre rencontres cette année. Nous aimerions augmenter la fréquence des rencontres à cinq pour l'an prochain.
Est-ce que la fréquence des rencontres a été suffisante pour permettre au comité de réaliser l'ensemble de ses mandats?	☐ Oui ☒ Non	Nous prendrons plus de temps d'ici la fin de l'année scolaire avec l'aide de la conseillère pédagogique pour mettre en place plus d'activités avec des thématiques liées à la lutte contre l'intimidation l'an prochain et de planifier des activités de prévention.
Est-ce que le suivi de la mise en œuvre du plan de lutte a été fait à chacune des rencontres du comité?	☒ Oui ☐ Non	

ÉVALUATION DES NEUF ÉLÉMENTS DU PLAN DE LUTTE :

1. Analyse de la situation

Commentaires
- Le portrait actuel de l'école est encore représentatif, mais nous constatons une détérioration dans les échanges verbaux et quelques situations de cyberintimidation via les messages textes ou les réseaux sociaux. En général, nous retrouvons une bonne collaboration entre les élèves, les différents intervenants et les parents lors de la résolution de conflits. - Certains mentionnent que des élèves subissent de la misogynie à l'école, ce qui n'était pas le cas auparavant. - Il y a un besoin de rehausser le niveau de confiance envers les adultes pour dénoncer des situations d'intimidation. - Quelques cas d'intimidation et de violence ont été rapportées sur Évio. - Un questionnaire maison a été administré l'an dernier. Nous prévoyons de faire la passation du questionnaire QSVE-BE l'an prochain afin de mieux actualiser le portrait du milieu.

Pour l'année en cours, indiquer les priorités de l'école inscrites au plan de lutte et spécifier leur niveau d'atteinte

Formulation de la priorité au plan de lutte		Niveau d'atteinte de la priorité Cochez la case correspondante	Explication quant au niveau d'atteinte (Pourquoi?)	Reconduction de la priorité Cochez la case correspondante	Si OUI , quels ajustements seront nécessaires à apporter aux moyens prévus pour cette priorité?
No. 1	Rehausser le niveau de confiance envers les adultes.	☐ Atteinte ☒ Partiellement atteinte ☐ Non atteinte	- Certains élèves ont peur de dénoncer, car ils croient qu'il n'y aura pas de changement face à l'intimidation. - Les intervenants apprennent des situations d'intimidation via des élèves témoins.	☒ Oui ☐ Non	- Informer les élèves du protocole sur le plan de lutte contre l'intimidation en début d'année scolaire. - Sensibiliser le personnel enseignant et les intervenants. - Solidifier le lien de confiance.
No. 2	Augmenter le taux de dénonciation des situations de violence et d'intimidation.	☐ Atteinte ☒ Partiellement atteinte ☐ Non atteinte	- Les parents dénoncent des situations d'intimidation sur les réseaux sociaux ou via les messages textes. - Des élèves témoins dénoncent des situations d'intimidation au TES, à l'enseignant ou à la direction adjointe sous le couvert de l'anonymat. L'information ne vient pas nécessairement de la victime.	☒ Oui ☐ Non	- Prévoir des boîtes à lettre de dénonciation devant le bureau de chaque TES de niveau. - Faire la promotion des boîtes à lettre de dénonciation via les messages à l'intercom et par l'utilisation d'affiches.
No. 3 (au besoin)	Diminuer les commentaires de nature homophobe et la violence à caractère sexuel	☐ Atteinte ☒ Partiellement atteinte ☐ Non atteinte	Certains élèves utilisent des termes inappropriés envers des filles ou émettent des commentaires en regard de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre	☒ Oui ☐ Non	Faire des ateliers de sensibilisation sur la tolérance, le respect des différences et de la diversité.
No. 4 (au besoin)		☐ Atteinte		☐ Oui	



	☐ Partiellement atteinte ☐ Non atteinte		☐ Non	
--	--	--	------------------------------	--

2. Mesures de prévention

Commentaires
Toutes les mesures de prévention prévues au plan de lutte ont été mises en place. Nous aimerions augmenter le nombre d'affiches du Protecteur national de l'élève à d'autres endroits stratégiques de l'école.

Les **mesures de préventions** sont : ☐ à maintenir tel quel ☒ à modifier*

*Modifications à apporter:
Informer davantage les élèves sur le plan de lutte contre l'intimidation et la violence en leur expliquant et en les impliquant dans la démarche à suivre avec le protocole écrit dans l'agenda.

3. Collaboration des parents

Commentaires
- Toutes les mesures inscrites au plan de lutte ont été appliquées. - Les parents collaborent à la réflexion, aux mesures de soutien et d'encadrement concernant leur enfant.

Les **mesures de collaboration des parents** sont : ☒ à maintenir tel quel ☐ à modifier*

*Modifications à apporter:

4. Modalités pour effectuer un signalement ou pour formuler une plainte

Commentaires

- Toutes les modalités et les stratégies de diffusion inscrites au plan de lutte ont été déployées.

Les **modalités pour effectuer un signalement ou pour formuler une plainte** sont : ☒ à maintenir tel quel ☐ à modifier*

*Modifications à apporter:

5. Mesures visant à assurer la confidentialité

Commentaires

- Toutes les mesures pour assurer la confidentialité lors de la déclaration d'événements ont été appliquées et sont jugées suffisantes.

Les **mesures visant à assurer la confidentialité** sont : ☒ à maintenir tel quel ☐ à modifier*

*Modifications à apporter:

6. Actions à entreprendre à la suite d'un acte d'intimidation ou de violence

Commentaires

- Toutes les mesures d'intervention ont été appliquées auprès des élèves victimes et instigateurs.
- Il faudrait renforcer le rôle des témoins lors d'un acte d'intimidation ou de violence.
- Il faudrait bonifier les événements à rapporter sur Évio par tous les intervenants.

Les **actions à entreprendre à la suite d'un acte d'intimidation ou de violence** sont à maintenir tel quel (Contenu institutionnel)

7. Mesures de soutien ou d'encadrement offertes à l'élève victime, auteur ou témoin

Commentaires

- Toutes les mesures d'encadrement ou de soutien ont été mises en place pour les élèves victimes, témoins et instigateurs.

Les **mesures de soutien ou d'encadrement offertes à l'élève victime, auteur ou témoin** sont à maintenir tel quel (Contenu institutionnel)

8. Sanctions disciplinaires applicables

Commentaires
Dans la majorité des situations, les sanctions disciplinaires ont fait l'objet d'une analyse préalable prenant en compte la gravité, la fréquence et l'intensité des comportements observés.

Les **sanctions disciplinaires applicables** sont à maintenir tel quel (Contenu institutionnel)

9. Suivi des signalements et des plaintes

Commentaires
- Dans la plupart des cas, les parents communiquent de leur satisfaction du suivi suite à un acte d'intimidation ou de violence ou font un autre signalement si la problématique se présente à nouveau. - Les intervenants portent une attention particulière sur les élèves victimes et aussi sur les élèves instigateurs dans leur suivi.

Le **suivi des signalements et des plaintes** est à maintenir tel quel (Contenu institutionnel).

**Centre
de services scolaire
de Montréal**

Québec

